

Les écoles congréganistes appréciées par leurs adversaires.

Fanfulla, journal impie et immoral qui paraît à Rome tous les jours, publiait récemment la réponse d'un libéral à qui l'on avait reproché de confier ses enfants à une école congréganiste :

“ Votre raisonnement est juste, très juste, disait cet homme ; mais, pourtant, comment faire ? Certainement, je ne suis pas un rétrograde, tout au moins ne l'étais-je pas, il y a vingt ans, quand je pris mon fusil pour l'indépendance de l'Italie, et, franchement, je ne crois pas l'être devenu. J'ai deux fils et je puis hardiment assurer que j'ai fait l'impossible pour ne pas les envoyer aux écoles cléricales, mais quelle triste expérience n'ai-je pas faite à leurs dépens des écoles publiques ? Je vous en rends juge. Mon aîné, que j'y faisais aller, en trois mois n'y a appris qu'une seule chose : le blasphème et des discours obscènes à faire rougir un charretier. Souvent j'allais le chercher moi-même à la sortie de l'école, et, des lèvres de marmots hauts comme un sou de fromage, j'entendais sortir des propos à faire reculer un sergent. Qu'auriez-vous fait ? J'ai pris bravement mon parti, et j'envoie mon enfant au collège Massimo jusqu'à ce qu'il ait achevé ses cours. Mon plus jeune, qui n'a que cinq ans, va dans un asile tenu par des religieuses. Mais, savez-vous pourquoi ? Parce que l'incurie est telle que, dans Rome capitale, on tolère des choses qu'on ne supporterait pas dans la plus petite commune rurale ! Il y a peu de jours, la Préfecture a prescrit une enquête pour empêcher la tenue d'écoles privées, même des asiles, à quiconque n'a pas le diplôme voulu. Mais, en même temps, elle soutient des asiles aux frais de la commune, subventionnés par l'Etat, et dont les directrices non seulement n'ont pas ces diplômes, mais encore ne possèdent pas les *Connaissances requises dans la seconde élémentaire*. Dès lors, l'instruction est nulle et l'éducation plus nulle encore. En somme, désireux d'envoyer mon bambin à l'école, j'ai dû me résigner à une école de religieuses. Celles-ci, munies du diplôme, offrent au moins les garanties de culture et d'expérience professionnelle demandées par la loi. Qui peut donc faire un crime aux pères, fussent-ils libéraux, de faire fréquenter à leurs enfants les écoles cléricales et congréganistes ? Vous me répondez que c'est là une situation bien déplorable. J'en conviens, mais ne dirait-on pas que Préfecture et commune se donnent le mot pour favoriser les écoles chrétiennes ? ”

L'Unione, de Bologne, raconte un autre fait plus significatif encore :

“ Un membre du cabinet italien, l'auteur de la fameuse fourberie contre les jésuites de Florence et le signataire de la circulaire contre les religieuses (M. Tajani, ministre de la justice et des cultes), a mis ses fils dans une institution de Rome, dont le directeur est un Père jésuite, très estimé pour ses vertus. Cette institution est fréquentée par les fils des premières familles romaines,